



Facture non régler client qui fait le mort

Par **mike 2307**, le **15/08/2013** à **12:57**

Bonjour,

Je suis peintre en bâtiment et dernièrement j'ai effectué un chantier chez des particulier pour un maître d'oeuvre.

Le chantier c'est fait dans des conditions difficiles, délais très court (3 semaines à peine) pour tous refaire (tous compris) dans une villa de 230 m2, tous les corps d'état présent jusqu'à la fin, pour exemple: nous peignons des portes laqué noir et le carreleur coupe son carrelage à coté, puis le menuisier vient les raboter une fois qu'elle sont terminée, le plombier soude les radiateurs qui sont fini en peinture, tous le monde met des éclats dans les murs et plafonds qui sont terminé, etc... Bref !

Un acompte à été versé, puis une facture de situation présenté et réglé.

Le problème sur lequel repose ma question est le règlement de ma dernière facture.

En effet, celle ci à été présentée le 09/08/2013 avec une demande de chèque ou virement à réception, mon entreprise étant en congé à partir du lundi suivant, mais elle n'a toujours pas été réglé, le maître d'oeuvre me reprochant certains défauts qui ne sont que des légères reprises après constatation.

Je lui ai proposé de me régler ma facture, ayant mes sous traitant (peintre) à payer et d'appliquer une retenue de garantie de 5% (malgré le fait qu'aucun contrat n'est était fait entre nous) le temps de faire lever toutes les réserves qui seront effectuée lors du retour de congé et ce afin de rassurer son client sur le fait que les retouches seront faite, profitant par ailleurs du fait qu'il n'y aura plus d'intervenant et donc plus de risque d'impact dans les différents supports les resserves pouvant ainsi être levée définitivement.

Mais malgré cette proposition je reste sans nouvelle de mon règlements, la situation étant très délicate car j'ai très peu de trésorerie et j'ai fais beaucoup d'avance de frais pour terminer dans les temps (pensant avoir mon règlement au bout), me mettant dans le rouge financièrement.

La situation étant d'autant plus délicate que mes sous traitant attende leurs règlements et ce retrouve en congé (ceux ci les ayant décalé jusqu'à la fin pour terminer le chantier) sans argents pour en profité.

Je me retrouve un peu désemparé face à cette situation surtout que nous avons passé plus de temps à faire les différentes reprise dut au maladresse de certains et aux modifications à n'en plus finir et que nous avons tous décalé nos congés d'une semaine afin d'éviter de

laisser tout en chantier.

Que puis je faire pour les obliger à faire le règlements (rapidement) de façon que je puisse me mettre à jour avec tous le monde, car je ne voudrais pas prendre les mauvaises décision.

Je vous remercie par avance pour vos conseils.